

Ref. CF1763

Face au refus de soins ou d'accompagnement : quelles réponses pour les professionnels ?

OBJECTIFS

- ▶ Connaître et comprendre le cadre juridique du refus de soins ou d'accompagnement.
- ▶ Savoir se repérer dans la typologie des cas existants afin d'ajuster la réponse à apporter, selon les situations rencontrées.
- ▶ Mettre en œuvre une posture professionnelle bienveillante qui considère la personne en tant que sujet et non simple objet de soins.
- ▶ Maintenir sa vigilance face aux risques de maltraitance dans ce type de situations, en s'appuyant sur les techniques de communication non-violente et d'écoute active permettant de maintenir et

PROGRAMME

- ▶ Le cadre juridique du refus de soins ou d'accompagnement
 - le refus comme acte de liberté individuelle
 - . la loi sur le droit des malades (loi du 4 mars 2002 renforcée par la loi du 22 avril 2005)
 - . le droit au refus (article L. 1111-4 du code de la santé publique)
 - la question du consentement d'un mineur ou majeur protégé
- ▶ Les fondamentaux de la culture de la bienveillance
 - faire le lien entre refus de soins et risque de maltraitance, différencier violence et agressivité
 - intégrer des pratiques professionnelles bienveillantes
 - le projet personnalisé, vecteur d'une bienveillance active
- ▶ Les situations du quotidien, sources possibles de refus : ajuster son approche
 - l'accueil de la personne : une mise en condition d'acceptation
 - le temps des repas, de la toilette, des activités...
- ▶ Le maintien du dialogue avec la personne : des outils de communication adaptés
 - le triangle de Karpman, l'assertivité, l'écoute active, la communication non-violente



Méthodes pédagogiques : Recueil des attentes, études de cas, apports théoriques, apports législatifs, apports méthodologiques, mises en situation, travail en sous-groupes, jeux de rôles
Remise d'un support écrit. Evaluation des acquis en début et fin de stage.

Personnes concernées / Prérequis : Tout personnel travaillant auprès d'usagers en situation de fragilité

Animation : Ex cadre de santé spécialisé en action sanitaire et médico-sociale


Nombre de participants : 12 personnes maxi

DPC : nous consulter

Durée : 3 jours, soit 21 heures

INTRA

Ce stage peut être organisé dans votre établissement avec un tarif groupe.

Lieu	Sessions programmées	Droits d'inscription
 La Rochelle (17)	Du 01/07/2024 au 03/07/2024	1 135 €

